



Amiens, le 9 décembre 2016

## Communiqué de presse

### **Convention de revitalisation de Goodyear-Amiens nord Huitième comité d'engagement du 9 décembre 2016**



Le huitième comité d'engagement relatif à la mise en oeuvre de la convention de revitalisation de Goodyear-Amiens nord s'est réuni ce vendredi 9 décembre 2016 à la préfecture de la Somme.

A titre de rappel, cette convention signée le 17 septembre 2014 est destinée à redynamiser la zone d'emploi d'Amiens et l'économie locale touchée par les suppressions d'emploi. Elle s'étend sur une durée de 3 ans, avec la tenue d'un comité d'engagement au minimum une fois par trimestre.

Ce comité d'engagement a permis de juger de l'avancement des actions de revitalisation financées à hauteur de 5 940 000 euros par la société Goodyear Dunlop Tires France.

#### **Information sur le Fonds Départemental de Revitalisation des Territoires :**

A ce jour, 40 entreprises sont accompagnées, 560 357 euros sont engagés et 162 emplois sont programmés.

#### **Le fonds de prêts à taux réduit à destination des entreprises créatrices d'emplois :**

Le comité d'engagement a décidé de soutenir 4 nouveaux projets pour un montant total de 370 000 euros et de 36 emplois programmés sur la durée de la convention. Ces 4 projets viennent s'ajouter aux 15 autres déjà soutenus, soit un total de 19 projets pour un montant global de 2 151 000 euros (1 781 000 + 370 000) et un total de 199 emplois programmés.

#### **Information sur le fonds d'aide aux entreprises qui embauchent sur le périmètre d'intervention de la convention (bassin d'emploi d'Amiens) :**

Sur plus de 370 ex-salariés de Goodyear-Amiens nord ayant retrouvé un emploi, 78 ont été aidés par le fonds.

#### **Information sur le fonds destiné à verser une aide à chaque créateur ou repreneur d'une entreprise dans le périmètre d'intervention de la convention :**

Doté de 1 900 000 euros, ce fonds a permis à 90 ex-salariés Goodyear de créer leur entreprise pour un engagement global de 1 800 000 euros.